

# Energies du Pays de Rennes

## Rapport d'activité 2022



L'Association Energies du Pays de Rennes a été créée par un collectif de citoyens rennais dans le but d'accompagner la mise en place de centrales de production d'énergie renouvelable avec une forte implication citoyenne, y compris dans le financement.

Nous sommes partis du constat fait par Négawatt qu'une transition énergétique est possible, et qu'elle se fera avec les citoyens, en modifiant notre production et nos habitudes de consommation.

Nos interventions s'appuient ainsi sur des principes de co-construction, en cherchant à mettre en place des partenariats concrets par des réalisations en commun.

Le projet associatif s'articule autour de 3 grands piliers :

- Favoriser l'engagement citoyen : développer la citoyenneté et l'engagement citoyen sur le sujet de l'énergie en associant les différents acteurs du territoire, avec une éthique de l'économie sociale et solidaire, permettant un accès à l'énergie à un prix juste et transparent.
- Produire de l'énergie renouvelable : développer les énergies renouvelables produites sur le territoire, preuve concrète du potentiel local de production et de l'engagement du plus grand nombre, favorisant l'autonomie du territoire et l'indépendance vis-à-vis des énergies carbonées.
- Sensibiliser à la transition énergétique : expliquer les enjeux énergétiques et la part possible de chacun, notamment en matière de réduction des consommations, enjeu majeur pour atteindre la neutralité carbone.

2022 est une année de déploiement : les deux premières centrales en revente totale inaugurée, l'organisation de groupements d'achat pour de l'autoconsommation individuelle avec la vente de et l

Notre Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 7 mai 2022 au parc St Cyr à Rennes où nous avons renouvelé le principe de l'AG zéro énergie autre que la nôtre panneaux et affiches manuscrites (sur du papier de réemploi) ont été nos outils. Nous avons également fait suivre cette AGO d'une Assemblée Générale Extraordinaire où était présenté le règlement intérieur.

Lors de cette assemblée générale, 4 des membres du conseil d'administration étaient sortants. Deux étaient d'accord pour renouveler leur mandat et 3 nouveaux candidats se sont présentés. L'assemblée a voté pour à l'unanimité. Le CA est donc constitué de 13 personnes physiques et aucune personne morale.

Le bureau a réalisé les démarches administratives de l'association, conformément aux décisions du CA :

- enregistrement des adhésions validées
- adhésion à TARANIS

Le quorum de l'AGE n'était pas atteint il n'a donc pas été possible de prendre une décision. Toutefois, ce fut un temps riche de beaucoup d'échanges autour du règlement intérieur et nous avons progressé ensemble dans nos choix concernant les boucles d'auto-consommation collective.

Après la mise en service de nos deux premières centrales en vente totale en 2021, 2022 a été l'année du déploiement des centrales de la boucle d'auto-consommation collective du projet ECLAIRS. C'est aussi l'année de la mise en place du projet de groupement d'achat de panneaux en auto-consommation individuelle. Pour fêter tous nos succès, nous nous sommes dotés d'un nouveau logo, en accord avec le logo de l'entreprise CIREN et du projet ECLAIRS.



## Projets de production d'énergie locale et renouvelable

### Inauguration des centrales de Laillé et St Jacques

Le 26 février nous avons inauguré sous un grand soleil la centrale du Point 21 à Laillé.

Madame Françoise Louapre, maire, et Monsieur Jean-Paul Vuichard, adjoint de la commission développement durable, nous ont accueillis au point 21. C'est ce jour que CIREN a choisi pour la signature de la souscription de la cigale de Laillé.



Le 3 mars, c'est à l'EPI que nous avons inauguré la centrale de St Jacques de La Lande : les ateliers municipaux ne se prêtaient pas à une inauguration sur site. Pour cette inauguration nous avons choisi de projeter le film We The Power, via Energie Partagée :

<https://energie-partagee.org/ressource/we-the-power-film-2/>



## La Chapelle des Fougeretz

Un collectif d'habitants et l'équipe municipale de La Chapelle des Fougeretz se sont mobilisés pour déployer ensemble de la production d'énergie renouvelable locale. En partant du projet de pôle socio-culturel qui va faire émerger de nouvelles toitures, c'est également un nouveau bâtiment sur le site de la déchetterie qui va pouvoir accueillir des panneaux solaires. Dans les 2 cas, la collectivité (commune de La Chapelle des Fougeretz pour le pôle socio-culturel et Rennes Métropole pour la déchetterie) met à disposition une toiture qui donne un peu plus de 200 m<sup>2</sup> de surface de panneaux solaires à déployer. Les projets sont amorcés en 2022, la concrétisation est prévue pour 2023 et 2024. Les chapellois font appel à Energies du pays de Rennes pour la mobilisation des habitants et à CIREN pour réaliser l'investissement.

## Projet d'autoconsommation collective : ECLAIRS

Le programme ECLAIRS a démarré en 2019, avec l'ambition de viser 500 kWc de puissance photovoltaïque déployée pour une consommation directe par les habitants à proximité dans les quartiers Sud de Rennes : particuliers, entreprises, collectivités. L'expérimentation représente une nouvelle façon de mesurer le lien direct entre la ressource locale disponible (du soleil sur les toits des immeubles rennais) et nos usages de l'énergie (notre consommation électrique intermittente tout au long de la journée).

Durant l'année 2022, 555 panneaux solaires ont été déployés sur les toits de l'école Jacques Prévert et des immeubles HLM Neotoa autour du centre commercial du Landrel. La mise en service est réalisée début 2023.



En parallèle, EPR a poursuivi son travail de mobilisation citoyenne auprès des habitants, particuliers et entreprises, et les premiers contrats ont été signés. Les habitants à proximité des centrales solaires peuvent acheter une partie de leurs besoins en électricité auprès de CIREN, devenant également adhérents de l'association Energies du pays de Rennes, qui endosse le rôle de Personne Morale Organisatrice en devenant l'interlocuteur unique vis-à-vis d'ENEDIS.

2 boucles d'autoconsommation collective sont mises en place, qui permettent de couvrir une grande partie des quartiers Sud de Rennes. On les nomme boucles BREQUIGNY et LANDREL. En 2023, les 2 communautés des participants à ces 2 boucles vont pouvoir apprendre à fonctionner ensemble et se projeter sur les possibilités de répartition collective de la production photovoltaïque locale.



La commercialisation de l'électricité se fait sous forme de forfaits de kWh, qui permet aux participants de maîtriser l'engagement pris dans l'opération. Une grille tarifaire solidaire est mise en place : un tarif « SOUTIEN » est proposé, plus cher que le tarif médian, et qui permet de proposer des forfaits à un tarif « ECO » aux personnes en situation de précarité énergétique.



## Groupement d'achat de panneaux pour une auto-consommation individuelle

Nous avons concrétisé le projet d'autoconsommation individuelle amorcé en 2021 avec la distribution de 133 panneaux 330 et 370Wc.

Energies du pays de Rennes organise des groupements d'achat et remet les panneaux lors d'ateliers au cours desquels chaque acheteur de panneau monte sa prise de connexion. L'objectif est de favoriser une plus grande prise en main.

Le Kit autoconsommation individuelle comprend un panneau, un wattmètre ou une prise connectée pour mesurer la production et un livret d'explications.

La remise des premiers kits plug and play s'est faite lors de deux séances d'ateliers à Laillé, dans le cadre de l'évènement Chemin Faisons auquel nous participions.

Puis, nous avons réalisé 3 ateliers à l'automne: le 19 novembre La Chapelle des Fougeretz, le 26 novembre St Jacques de La Lande et le 3 décembre à nouveau à Laillé.

Ces ateliers ont permis de nombreuses nouvelles adhésions. Il y a une grande appétence pour ces kits et nous renouvellerons les groupements d'achat.



## Développement de l'action citoyenne et des partenariats

### Les universités d'été d'Energies du pays de Rennes

Nous avons renouvelé cette belle idée des universités d'été. Nous nous sommes retrouvés le 4 septembre au centre Alain Savary de Rennes, accueillis dans les locaux des Eclaireurs Laïcs. Il faisait très beau alors, comme toujours, nous avons préféré profiter de l'énergie du soleil pour alimenter nos débats et avons tenu nos universités en extérieur.

Nous y avons rêvé des projets et avons décidé de :

- lancer un collectif de partages et explorations suite aux groupements d'achat

- nous pencher sur nos statuts et les questionner en construisant un plan d'orientation : groupe de travail le 25 novembre.



## Le partenariat avec l'ALEC

Dans continuité de notre partenariat, l'ALEC a contribué à l'écriture du livret des panneaux d'autoconsommation individuelle en fournissant une description et illustration d'écogestes. L'ALEC a concrétisé son choix d'énergie renouvelable et locale en devenant client d'ECLAIR. Ce projet ECLAIR est référencé par l'ALEC dans le livret « à la Blosne heure » détaillant les projets en transition sur le quartier du Blosne à Rennes.

## Projets pédagogiques



## Présence sur plusieurs salons, animations et fêtes

Nous nous sommes investis pour être présents sur de nombreux évènements :

- 20 février – Salon Bio Respire en partenariat avec l’ALEC
- 5 mai – Chemin Faisons à Laillé, animation au cours de laquelle nous avons également réalisé deux ateliers de panneaux en autoconsommation individuelle tout en maintenant une présence toute la journée sur un stand
- 11 juin – les Tablées Fantastiques au Rheu
- 30 septembre – Village des possibles, à Rennes
- 8 octobre – Salon des Energies Renouvelables à St Jacques de la Lande

Nous avons également été conviés à participer à plusieurs conférences et tables rondes au cours de l’année :

- 30 Septembre – Conférence au village des possibles
- 5 octobre – Conférence des énergies à Pacé
- 13 octobre – Conférence Energie fête de la Science Enercoop
- 24 octobre – Table ronde aux rencontres Nationales de l’engagement citoyen au couvent des Jacobins : **L’urgence climatique : quels défis spécifiques pour la participation ?**



## Conclusion

Comme les années précédentes nous avons consacré beaucoup d'heures à notre association : 445 heures sont comptabilisées.

L'année 2022 a mis en évidence la nécessité d'écrire notre plan d'orientation et de revoir nos statuts à la lumière de ce plan d'orientation. C'est un projet d'avenir pour nous.

De nombreux nouveaux membres nous ont rejoints en devenant clients des boucles ou en participants à un groupement d'achat. Certains sont déjà très actifs et participent aux différentes activités.

Nous souhaitons à présent développer les envies et proposer à nos membres un accompagnement dans leur consommation d'énergie.